



## **Mise au point concernant l'utilisation par la Société québécoise de la déficience intellectuelle de la position de l'AQRIPH sur les stages perpétuels en entreprise**

**Québec, le 9 janvier 2026.** L'Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées (AQRIPH) tient à faire une mise au point concernant sa position sur les stages perpétuels en entreprise.

La Société québécoise de la déficience intellectuelle (SQDI) cite le Cahier de revendications de l'AQRIPH de 2006 (en le datant de 2016) concernant les stages perpétuels en lui accordant une interprétation erronée et biaisée.

Le texte de l'AQRIPH ne concerne que les stages en entreprise non rémunérés et qui durent de nombreuses années pour des personnes handicapées, alors qu'ils sont considérés pour d'autres employés non handicapés comme de véritables emplois salariés.

La SQDI dans sa demande pour autorisation d'exercer une action collective édicte au paragraphe 88 ce qui suit : *Au niveau provincial, divers organismes de défense des droits des personnes en situation d'handicap ont vivement dénoncé les programmes socioprofessionnels non-inclusifs [sic]. Dès 2016 [sic], l'Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées (ci-après «AQRIPH») constate que ces programmes sont discriminatoires et permettent l'exploitation de personnes en situation de handicap.*

Affirmer, comme le fait la SQDI, que la position de l'AQRIPH concerne les *programmes socioprofessionnels non-inclusifs* est totalement faux. La position de l'AQRIPH est utilisée de manière galvaudée à l'égard des services socioprofessionnels et cela sème la confusion dans le milieu et auprès de différentes instances, selon ce qui nous est rapporté.

**À mauvais escient, la SQDI utilise la position sur les stages perpétuels de l'AQRIPH comme un appui à sa démarche juridique et à l'encontre des services socioprofessionnels, ce qui est totalement inapproprié.**

Source : Isabelle Tremblay, directrice de l'AQRIPH  
[aqriph@aqriph.com](mailto:aqriph@aqriph.com) 581.308.6770